



MAIRIE DE CHENEREILLES

24 Chemin de la Source 42560

Tél: 04 77 76 70 80

Email: chenereilles.cne@wanadoo.fr

ZONE DECHETS VERTS COMMUNE DE CHENEREILLES

Pour limiter vos allers retours à la déchèterie de TORTOREL, proscrire les feux de jardin et favoriser la réutilisation sur place pour un élan écoresponsable, la commune a créé un service de proximité d'une zone d'accueil de vos déchets verts (Produits de la tonte, de la taille, etc.)

Cette zone est dorénavant à votre service :

Pour y accéder, vous devez obligatoirement passer en Mairie le :

- Mardi après-midi,
- Jeudi matin,
- Vendredi après-midi
- Samedi matin

Puis

- Remplir le registre de suivi,
- Prendre la clé d'entrée,
- Déposer vos déchets dans la zone appropriée,
- Retourner la clé en Mairie.

Un contrôle sera effectué à postériori. Les déchets seront travaillés et dirigés pour une nouvelle utilisation.

<u>Pour rappel</u> : les camions et bennes de tracteur sont proscrits sous réserve de leur contenu. Les gravats ne sont pas acceptés.

Les dépositaires s'engagent à respecter les lieux de dépôt pour un tri à la source et à indiquer précisément la matière déposée sur le registre. Les manquements et dépôts sauvages s'exposent sans appel à des sanctions tels que prévues dans le règlement de la zone déchet.

En comptant sur votre compréhension,

Bien à vous

Roland BOST